

- Ministère de la jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche -

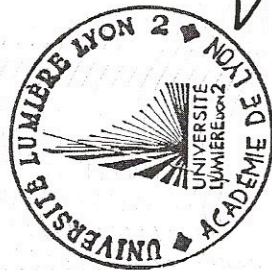
UNIVERSITÉ LYON 2

LICENCE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur
Vu l'arrêté ministériel du 22 novembre 1999 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle
Vu les pièces justificatives produites par Mme SANDRINE ANNE MOINE, née le 23 juin 1973 à LONS LE SAUNIER (039), en vue de son inscription à la Licence
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, spécialisation ANGLAIS
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires
la LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, spécialisation ANGLAIS
est décernée à **Mme SANDRINE ANNE MOINE**
au titre de l'année universitaire 1999-2000.

Le titulaire

Le Président



N° LYON I 2242346

Gilbert PUECH

Fait à LYON, le 13 janvier 2003

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Alain Morvan

Alain MORVAN